

Chorépass



LE PROJET

Description :

Le projet est porté par une équipe pluridisciplinaire. Il est élaboré en partenariat avec une [structure culturelle de proximité](#). Il permet à une classe d'appréhender la danse et les arts vivants en tant que spectateur et danseur.

Objectifs :

- Appréhender la création chorégraphique contemporaine.
- Se confronter aux œuvres et au langage chorégraphique. Découvrir les espaces d'expression de la création chorégraphique (Théâtre, espaces publics) et les métiers en lien avec le spectacle vivant.
- Traverser l'univers artistique d'un chorégraphe par la pratique d'ateliers.

Les classes de collèges, lycées généraux, technologiques et professionnels et EREA peuvent prétendre à cette action.

Cette offre bénéficie du soutien de la DRAC auprès du partenaire culturel.

Il est impératif de se rapprocher d'une [structures culturelles de proximité](#) afin de co-construire le projet et de permettre à la structure partenaire de solliciter des subventions auprès de la DRAC

La co-construction permet également de partager les objectifs du projet, de choisir des spectacles et l'artiste partenaire, et d'établir un budget et un calendrier.

Sans cette démarche préalable auprès d'une structure de proximité, la DRAC ne pourra financer les interventions artistiques

Domaine(s) artistique(s) et culturel(s) [voir liste déroulante] :

Danse

Partenaires :

Partenaires culturels :

Structures culturelles danse de proximité : [\(liste\)](#)

Partenaires institutionnels et collectivités :

DAAC du rectorat de Bordeaux

DRAC Nouvelle-Aquitaine

Région Nouvelle-Aquitaine

Conseils Départementaux

Articulation avec un projet 1^{er} degré :

Non

LES PARTICIPANTS (à préciser)

Professeur coordonnateur (nom et prénom)

Classes, niveaux et effectifs prévisionnels

Intervenant :

S'il y a lieu préciser le nom de l'intervenant

LE CONTENU DU PROJET

Rencontrer :

Découvrir un lieu de création et 2 ou 3 spectacles de la scène chorégraphique

Pratiquer :

5h d'atelier de pratique artistique avec un artiste partenaire

Connaitre :

Se forger une culture chorégraphique référencée et argumentée. Développer un esprit critique

Etapes prévisionnelles :

- Deux ou trois spectacles chorégraphiques en lien avec la programmation de la structure culturelle choisie.
- Une visite des lieux de spectacles sous un format défini par la structure, une rencontre avec des professionnels du spectacle (techniciens, administratifs, artistes). Les structures ont toute latitude pour proposer des ressources propres (mallettes pédagogiques, expositions...) ou toute autre activité en lien avec leur actualité (conférences, débats, bord de scène...).
- Une pratique artistique sous forme d'atelier avec un artiste partenaire (5h en 2/3 séances), qui se déroulera en amont ou en aval du spectacle.

Le partenariat avec certaines structures culturelles exemple permet de proposer des «Chorépass» thématisés tournés vers le livre ou encore l'esprit critique.

Vous trouverez ci-joint la déclinaison du « [Chorépass du livre](#) » et du « [Chorépass : Esprit De Corps Critique](#) » proposés par la Manufacture CDCN Nouvelle Aquitaine.

Une restitution est attendue au terme du parcours rayonnant au moins à l'échelle de son établissement. Elle prendra la forme d'un objet « chorégraphique » libre (pièce chorégraphique, exposition, objet : vidéo, photographique, littéraire, numérique, carnet de bord ou de voyage sensible).

LES ACTIONS PASS CULTURE (optionnel)

La part collective du Pass culture pourra nourrir et compléter le projet en termes de spectacles, d'interventions artistiques supplémentaires ou de ressources (mallettes)

BUDGET PREVISIONNEL

Ce qui est pris en charge par les partenaires :

Une aide peut être sollicitée auprès des Conseils Départementaux et du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine dans le cadre des appels à projets.

Ce qui reste à financer par l'établissement :

L'établissement doit prévoir sur ses fonds propres le financement des transports et de la billetterie et 200€ de cofinancement des interventions artistiques.

Contact :

Pour le rectorat : Nathalie.ferrier@ac-bordeaux.fr - 05 57 57 35 90 - DAAC Rectorat de Bordeaux

En département contacter impérativement la structure culturelle de proximité et s'adresser aux professeurs relais qui vous accompagneront dans vos démarches [DANSE \(voir liste\)](#)